

# PANORAMA

## ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

2019

L'ÉGLISE CATHOLIQUE À PARIS



# « ...mais la plus grande, c'est la charité... » (1 COR.13, 13)

Chers amis,

L'année 2019 restera marquée par l'incendie de Notre-Dame, qui a provoqué un élan de générosité sans précédent. Plus récemment, nous avons connu un moment de grâce lors de la méditation autour de la couronne d'épines, au sein de l'édifice, le Vendredi saint. J'ai également eu la joie de bénir la réplique de la Vierge du pilier de Notre-Dame, installée en juin sur le parvis. Dans le respect des différentes instances, l'atelier Notre-Dame travaille à déployer un chemin catéchétique dans la cathédrale afin que les visiteurs puissent entrer dans la connaissance de la foi chrétienne à partir des trésors artistiques de la cathédrale.

Le diocèse a eu de nombreux autres projets à conduire. J'ai souhaité que l'Église, à Paris :

- crée le Service pastoral des personnes handicapées et le Service des professionnels de l'information ;
- soit plus attrayante pour les vocations sacerdotales par l'installation des bureaux du Séminaire de Paris dans les locaux de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois ;
- confie plus de responsabilités aux laïcs en créant des « baptisés en mission diocésaine », représentés au conseil de l'archevêque.

Par ailleurs, les sœurs de Picpus ont confié au diocèse les bâtiments de leur maison-mère. Nous allons y ouvrir le foyer Lustiger qui offrira à 64 jeunes de débiter leurs études dans un cadre favorisant leur développement par la vie communautaire. Enfin, nous avons eu la joie de célébrer le Jubilé de la consécration de la basilique du Sacré-Cœur dont la crypte a accueilli pendant plusieurs mois une splendide exposition.

Ce panorama s'achève par un article présentant la fonction d'économiste diocésain. Philippe de Cuverville nous quitte au terme de son second mandat, qu'il soit chaleureusement remercié pour son action sans faille au service du diocèse ! Je remercie Jean Chausse d'avoir accepté de prendre sa suite. Si l'incendie de Notre-Dame a focalisé l'attention, nous ne devons pas détourner notre regard des inquiétudes exprimées lors des manifestations des Gilets jaunes. Dernièrement, la crise du Covid-19 nous a rappelé que derrière la société de consommation, beaucoup luttent pour survivre. Nos paroisses ont été nombreuses à répondre à l'appel de la solidarité. Au-delà de la distribution nécessaire et vitale de repas pour la nourriture du corps, « l'homme ne vit pas seulement de pain » (Lc 4, 4). Nous espérons au plus vite un plein retour à notre liberté de culte afin de témoigner devant le monde de l'espérance de la foi.

Dans l'action de grâce, je prie le Seigneur de vous donner sa paix.

+ Michel Aupetit  
Archevêque de Paris





Ordinations Sacerdotales à Saint-Sulpice (6°)



**6** NOTRE-DAME  
DE PARIS

**8** PROJETS PASTORAUX  
AU SERVICE DE LA MISSION

**12** ASSURER LE FONCTIONNEMENT  
DU DIOCÈSE ET FINANCER  
LES PROJETS PASTORAUX

**14** L'ÉVOLUTION  
DES RESSOURCES

**16** DES DÉPENSES  
SOUS CONTRÔLE

**18** L'ACTIVITÉ DES RESSOURCES  
HUMAINES EN 2019

**20** LA GOUVERNANCE  
ÉCONOMIQUE DU DIOCÈSE

**21** REPÈRES CLÉS SUR  
LA FONDATION NOTRE DAME

**22** CARTE  
DES DOYENNÉS

**23** LES CHIFFRES CLÉS  
DE L'ANNÉE 2019



Qui n'a pas été affecté d'une façon ou d'une autre par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame le 15 avril 2019 ? Catastrophe au retentissement planétaire, et qui a été aussi un bouleversement majeur pour le diocèse de Paris.

Du jour au lendemain, la cathédrale n'a plus été accessible. Les messes ont dû être célébrées ailleurs, principalement à Saint-Germain-l'Auxerrois, exigeant des aménagements de l'église, et, en particulier, l'installation des équipements de KTO pour permettre la retransmission des offices le dimanche et les jours de fête. De même, le chœur liturgique Musique Sacrée, qui accompagnait toutes les messes et organisait des concerts réguliers, a immédiatement perdu l'essentiel de ses ressources et une partie de ses équipements.

Les promesses de dons ont rapidement afflué, pour des sommes parfois considérables : les familles Pinault et Arnault ont promis 100 M€ et 200 M€. Plusieurs centaines d'entreprises et des dizaines de milliers de particuliers se sont également manifestés, adressant leurs dons ou proposant leurs services à la Fondation Notre Dame (FND).

Dès 2017, le diocèse s'était investi dans le financement de la restauration de la cathédrale, depuis une convention signée par Mgr André Vingt-Trois et le président François Hollande, impliquant la Fondation Notre Dame et la fondation américaine suscitée par le diocèse, Friends of Notre-Dame, comme contributeurs aux travaux financés par le ministère de la Culture.

L'incendie a fait changer d'échelle l'intervention de la FND : il a fallu individualiser le nouveau « Fonds Cathédrale de Paris » destiné à financer l'ensemble des besoins, tant pour la conservation et la restauration de la cathédrale que pour son aménagement et son rayonnement spirituel et culturel.

# NOTRE-DAME DE PARIS

Le « Fonds Cathédrale de Paris » comporte deux volets :

- La conservation et la restauration de l'édifice, dont les fonds ont vocation à être transférés à l'État par voie de fonds de concours, au fur et à mesure des besoins.
- Le soutien aux actions contribuant au rayonnement de la cathédrale (École supérieure de musique sacrée, mobilier liturgique classé, équipements de retransmission, etc.) intitulé « Programme Cathédrale ».

Il a fallu constituer une équipe légère, sous l'autorité de Christophe Rousselot, délégué général de la Fondation Notre Dame, pour répondre aux besoins qui apparaissaient : créer et tenir à jour une base de données de près de 60 000 donateurs disséminés dans 170 pays ; adresser à chaque donateur un relevé fiscal ; établir pour les différentes entreprises des conventions de mécénat lorsque leur don excédait 50 K€ ou des conventions de produits partage ; créer et adresser une lettre trimestrielle d'information aux donateurs en plusieurs langues...

Robert Leblanc, vice-président de la Fondation Notre Dame, assure la présidence du « Fonds Cathédrale de Paris ».

De son côté, l'État a décidé, en tant que propriétaire de l'édifice, de créer un établissement public chargé de la sauvegarde et de la restauration de Notre-Dame. Cet établissement a vu le jour en décembre 2019, avec, à sa tête, le général Jean-Louis Georgelin. Il a vocation à coordonner les travaux de restauration.

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES ET LEUR ÉVOLUTION

AU 31 DÉCEMBRE 2019

**56 000**  
DONATEURS

**51,3 M€**  
POUR LA  
RESTAURATION  
DE L'ÉDIFICE

**0,4 M€**  
POUR LE  
PROGRAMME  
CATHÉDRALE

L'établissement public est financé par les fonds de concours versés au ministère de la Culture par les trois fondations collectrices retenues par les pouvoirs publics et le Centre des monuments nationaux. La collecte de la FND représente 43 % de la totalité des sommes encaissées et à collecter via les promesses de don.

Cet établissement est doté d'un conseil d'administration où le diocèse est représenté par Mgr Benoist de Sinety, au nom de Mgr Michel Aupetit.

Par ailleurs, l'archevêque a décidé la création d'un Comité de coordination qui rassemble Mgr Benoist de Sinety, le recteur de la cathédrale, Mgr Patrick Chauvet, l'économiste diocésain des représentants de la FND, de la cathédrale et le P. Gilles Drouin. Son animation est confiée à Gilles Denoyel.

L'atelier Notre-Dame créé sur décision de l'archevêque est piloté par le P. Gilles Drouin pour réfléchir et faire des propositions en vue de l'aménagement liturgique et culturel. Une fois approuvées par Mgr Michel Aupetit, celles-ci seront soumises à l'établissement public.

À ces chiffres s'ajoutent les contributions de plusieurs fondations abritées et de Friends of Notre-Dame, soit pour la restauration, soit pour le Programme Cathédrale, y compris Musique Sacrée, ce qui donne un total de 55.4 M€ (dont un peu plus d'1.2 M€ pour le Programme Cathédrale).

Les promesses de dons à recevoir, faisant l'objet de conventions, s'élevaient, quant à elles, à 319.8 M€ au total, y compris fondations abritées.

Un an précisément après l'incendie, ce sont près de 58 000 donateurs qui ont donné 56 M€ pour la restauration et pour le rayonnement de la cathédrale.

Autant d'accès à ce cœur brûlant de la foi chrétienne qui se donne dans la liturgie et que manifesterà le point de bascule de ce parcours : la couronne d'épines, dans la chapelle axiale, ainsi que les deux reliefs de l'Incarnation et de la Passion et Résurrection, bijoux de la clôture du chœur.

Chaque espace de la cathédrale contribuera à en faire un outil missionnaire. Nous y travaillons avec des architectes, des scénographes, des artistes. La question, dans ce projet exceptionnel, dépasse largement le choix d'un modèle d'autel, de cathèdre ou d'ambon. Nous avons la possibilité et le devoir de continuer l'histoire d'un édifice qui a toujours su articuler la plus haute culture et la piété la plus tendrement populaire ; qui a toujours su être à la fois l'église mère du diocèse et la cathédrale de toute la nation. Nous devons, comme le cardinal Jean-Marie Lustiger l'avait initié, relier le culte et la culture, deux réalités dont la parenté étymologique dit la profonde affinité.



### TÉMOIGNAGE

**P. Gilles Drouin,**  
directeur de Institut Supérieur  
de Liturgie de l'ICP,  
délégué de l'archevêque de Paris pour l'aménagement liturgique de Notre-Dame de Paris.

### « La cathédrale, outil missionnaire »

L'incendie de Notre-Dame a poussé le diocèse à repenser le sens que revêt la cathédrale au cœur de notre capitale, au XXI<sup>e</sup> siècle. Mgr Michel Aupetit m'a donc chargé, dès juin 2019, de piloter l'Atelier Notre-Dame, qui prépare l'avenir de l'édifice selon trois dimensions : sa restitution progressive au culte, la remise à plat de son fonctionnement liturgique en tenant compte de ces cinquante dernières années et l'accompagnement de millions de visiteurs annuels.

Nous travaillons sur un projet global, centré sur le « cœur » liturgique du dispositif. Car la cathédrale est faite pour la liturgie, qui est sa raison d'être et lui donne tout son sens. Autour de ce « cœur » qu'il s'agira de repenser, un parcours catéchuménal proposera aux visiteurs, le long des chapelles, de multiples accès : dévotionnels, sacramentels (la réconciliation), catéchétiques et culturels.

# PROJETS PASTORAUX

## AU SERVICE DE LA MISSION

**Les projets pastoraux soutenus en 2019 ont eu un seul objectif : permettre l'annonce du Christ à tous.**

Laurent Beligné, directeur du pôle développement et gestion immobiliers du diocèse, aime le rappeler avec sérieux. « La matière économique, en particulier la matière immobilière, du diocèse a toujours un objectif unique : donner à l'Église de Paris les moyens de sa mission. »

Un objectif vers lequel tendent, chaque année, les projets pastoraux soutenus. L'année 2019 n'aura pas fait exception à la règle. Les projets, nombreux, servent l'annonce du Christ à toutes les tranches d'âges : de 0 à 77 ans, « et même davantage », sourit Laurent Beligné. Pour accroître la présence du diocèse auprès des jeunes, 1,9 M€ ont été alloués pour mettre en place un foyer d'étudiants, rue de Picpus (12<sup>e</sup>). « Il est placé à côté de l'université Sorbonne Nouvelle, précise Laurent Beligné. Ce qui permettra d'accompagner, d'un point de vue humain et spirituel, les penseurs de demain. D'autant qu'il est situé à côté de la Maison Saint-Augustin accueillant des jeunes hommes se posant la question du sacerdoce. »

Un autre projet marquant de l'année écoulée a été le parachèvement de la transformation de la Maison Marie-Thérèse (14<sup>e</sup>) accueillant les prêtres âgés du diocèse de Paris. En 2019, un programme d'investissement sur trois ans s'élevant à 2,7 M€ a été validé. Il a pour objet d'étendre les locaux de la résidence Châteaubriand, de repenser le jardin et d'achever la restructuration du bâtiment Sainte-Marie, bâtiment originel de la maison. « Nous prévoyons d'y accueillir à terme certains prêtres âgés mais aussi des prêtres et visiteurs de passage, peut-être même des chambres d'étudiants », explique Laurent Beligné. « Afin de permettre, encore davantage, de créer un vrai lieu de vie. » Autres projets en cours : le développement de la

Maison Bakhita, maison d'accueil de personnes migrantes située dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, projet représentant un investissement de 3,6 M€ ; la mise en place du Service pour les professionnels de l'information (SPI) ; le développement du Collège des Bernardins. Sans oublier le soutien aux paroisses, en finançant par exemple la mise aux normes de certaines églises, notamment Saint-Joseph des Épinettes (17<sup>e</sup>) ou Saint-Cyrille-Saint-Méthode (20<sup>e</sup>) pour permettre l'accès aux locaux des personnes en situation de handicap.

« L'Église accompagne chacun, de sa naissance jusqu'à la mort, confie Laurent Beligné. C'est pour cela qu'elle s'intéresse à tous les sujets. »



Journées d'amitié et d'entraide pour les prêtres  
- Maison Marie-Thérèse (14<sup>e</sup>).

**LES PROJETS,  
NOMBREUX, SERVENT  
L'ANNONCE DU CHRIST À TOUTES  
LES TRANCHES D'ÂGES :  
DE 0 À 77 ANS, « ET MÊME DAVANTAGE ».**



## TÉMOIGNAGE

Nicolas Herchin,  
directeur général de Notre-Dame de l'Ouÿe.

Depuis un an, avec les neuf salariés du lieu, nous développons trois axes à Notre-Dame de l'Ouÿe (Essonne).

Tout d'abord, notre ancrage local en lien avec notre paroisse à Dourdan, mais aussi avec la commune des Granges-le-Roi, et récemment, avec un club de basket de Dourdan. Nous construisons avec eux un réseau de bénévoles pour divers projets (espaces verts, jardin potager en permaculture). Nous organisons aussi dans notre chapelle, un chapelet hebdomadaire avec la paroisse, ainsi qu'un temps de prière mensuel. Notre deuxième axe est notre professionnalisation, approfondie avec le cabinet Effyciens, pour rationaliser nos process, gérer un tableau de bord hôtelier et coacher notre équipe. L'objectif étant de déterminer la mission que nous souhaitons porter : permettre aux jeunes de mieux se connaître, de trouver en eux la joie de la Bonne nouvelle ; et former les éducateurs à les accompagner. Concrètement, nous avons accueilli plus de 10 000 personnes en 2019, et le taux d'occupation de notre hôtellerie a été de 37 % en 2018-2019. Notre dernier axe est la structuration du projet pastoral et éducatif du lieu, avec ses retraites spirituelles, séjours de classes vertes, chantiers et ateliers éducatifs.



Notre-Dame de l'Ouÿe (91).



## TÉMOIGNAGE

P. Laurent Stalla-Bourdillon,  
directeur du Service pour  
les professionnels de l'information (SPI).

« Dans un monde où les médias, par l'effet de masse et par le poids croissant des technologies de l'information, façonnent la représentation que le public se fait des religions et des questions spirituelles, l'Église se doit de trouver les occasions d'un dialogue avec eux.

Lancé à l'initiative de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, le Service pour les professionnels de l'information (SPI) se veut un lieu de rencontres et d'accompagnement à destination des professionnels des médias. Avec une petite équipe – nous sommes trois – nous organisons depuis 2019, dans nos locaux situés rue du Général-Foy (8<sup>e</sup>), des rencontres individuelles avec des journalistes en initiant des réflexions et des échanges communs sur l'activité du monde des médias.

Depuis notre ouverture, nous avons reçu plus d'une soixantaine de journalistes. Deux grands sujets nous occupent : le traitement médiatique des questions spirituelles et religieuses, et la question de l'irruption des nouvelles technologies de l'information. Il s'agit ici de réintégrer les questions spirituelles dans leur champ de pensée, car il n'existe pas de société sans faits religieux. »



## TÉMOIGNAGE

Charles Ignatovitch,  
directeur du Foyer  
Jean-Marie Lustiger (12<sup>e</sup>).



À l'issue d'importants travaux de rénovation, le Foyer Jean-Marie Lustiger a ouvert 25 places aux étudiants en octobre 2019, puis 35 places supplémentaires en février 2020, pour un total de 43 chambres aujourd'hui. Le foyer accueille garçons et filles mais les maisons sont non-mixtes, réparties en groupe de 7 à 16 personnes. La fermeture prévue du foyer tenu par les sœurs de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, propriétaires du site, et l'implantation annoncée du campus principal de la Sorbonne Nouvelle à proximité ont été le déclencheur de ce projet diocésain. Objectif : porter un projet qui préserve la dimension spirituelle du lieu, où résident les membres de trois communautés religieuses ainsi que des garçons en année de discernement vocationnel à la Maison Saint-Augustin. Le foyer, situé à deux pas de la place de la Nation (12<sup>e</sup>), accueille aussi dans ses murs une aumônerie étudiante avec des activités sociales et pastorales à destination des étudiants de l'est parisien (épicerie solidaire, parcours alpha...).





# ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU DIOCÈSE ET FINANCER LES PROJETS PASTORAUX

L'activité économique du diocèse est décrite sous forme de flux de trésorerie pour une présentation explicite des comptes, en précisant les ressources et les emplois (dépenses). Les comptes du diocèse sont audités par le cabinet Baker Tilly, commissaire aux comptes. Les ressources progressent de 85,7 M€ en 2018 à 87,3 M€ en 2019.

Les ressources provenant de la générosité des fidèles diminuent de 73,7 M€ à 68,9 M€, avec une diminution des legs et donations (-2,6 M€) et des recettes diverses (ventes de cierge, etc.) suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris (-2,4 M€).

Les ressources provenant de la gestion des actifs financiers et des actifs immobiliers détenus à travers les SCI et des actifs financiers sont en augmentation de +2.6 M€ comparativement à 2018.

Les autres ressources augmentent notamment grâce au

don de l'œuvre du Vœu National de 2 M€ à la basilique du Sacré-Cœur pour le financement de son Jubilé.

Les emplois sont passés de 78,4 M€ en 2018 à 80,1 M€ en 2019. Le principal poste de dépenses reste le traitement du clergé et la rémunération des laïcs, en baisse de 1,3 %. Les charges de fonctionnement augmentent de 11 % et les subventions accordées de 15%, pour des raisons spécifiques décrites en page 16. Les investissements et les dépenses pour gros travaux sont quant à eux passés de 10,1 M€ à 8,8 M€.

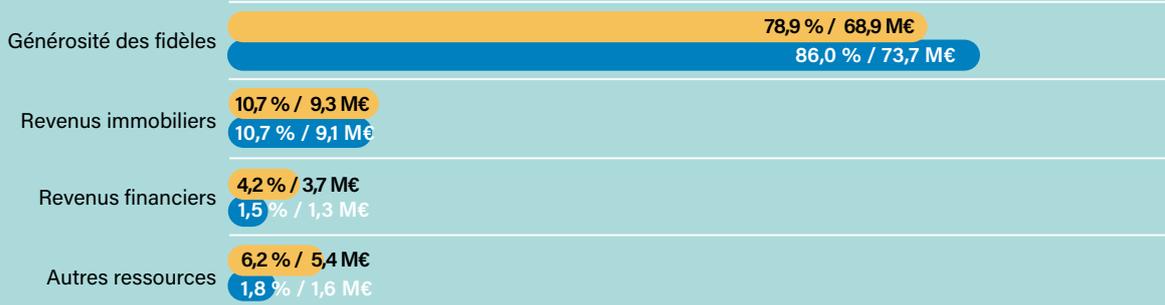
Les ressources, supérieures aux emplois, permettent d'affecter aux réserves 7,1 M€ pour subvenir à des besoins d'investissement de paroisses en 2019 et financer les grands projets pastoraux, tels que le Centre pastoral étudiant Teilhard de Chardin du plateau de Saclay et les projets de solidarité tels que la Maison Marguerite-Marie, rue de Vaugirard ou le foyer d'accueil de migrants, la Maison Bakhita.

## LES CHIFFRES CLÉS EN 2019

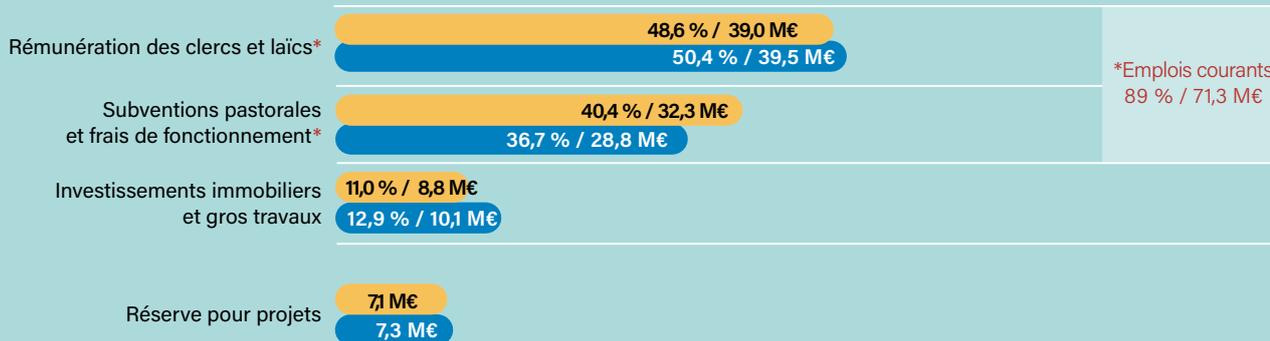
### EMPLOIS / RESSOURCES

en 2019  
en 2018

Total des Ressources en 2019 **87,3 M€** (en 2018 **85,7 M€**)



Total des Emplois en 2019 **80,1 M€** (en 2018 **78,4 M€**)

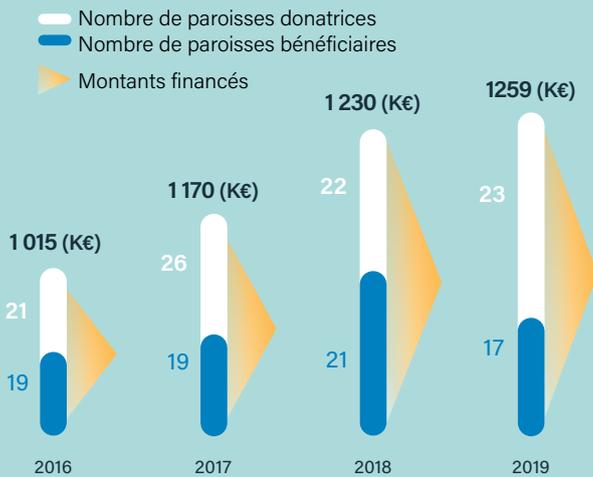


## SOLIDARITÉ INTER-PAROISSIALE : Barnabé et CVS

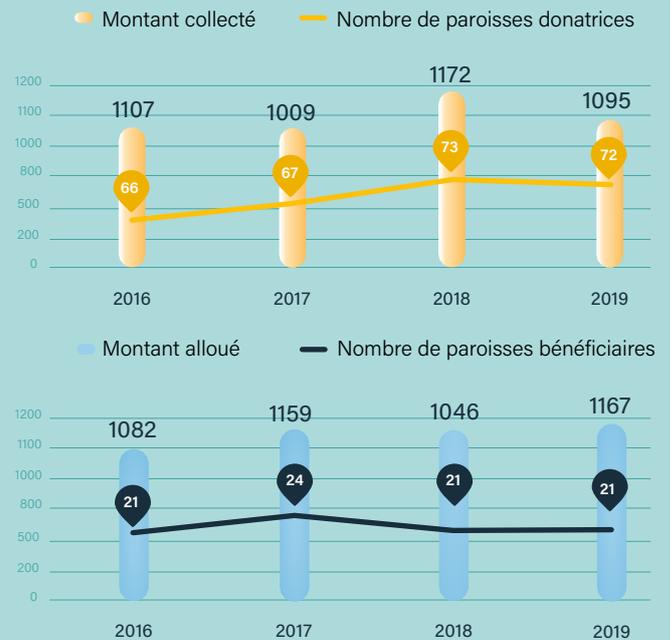
La solidarité inter-paroissiale s'exerce à travers deux mécanismes qui permettent aux paroisses les plus riches et volontaires de soutenir les paroisses aux ressources plus limitées pour leur permettre d'exercer pleinement leurs missions pastorales :

- Le premier, dénommé Barnabé, est une aide aux financements des travaux immobiliers principalement. Les projets des paroisses bénéficiaires sont proposés aux paroisses donatrices. Cette année, 17 paroisses ont bénéficié de 1,3 M€ de subventions apportées par 23 paroisses.
- Le second, la CVS (Contribution volontaire de solidarité) permet par des versements volontaires, selon un calcul proposé par le diocèse, de redistribuer les sommes collectées aux paroisses dont le budget de fonctionnement est déficitaire ou qui manquent de ressources pour de petits travaux ou des projets pastoraux. En 2019, 1,2 M€ ont été alloués à 21 paroisses.

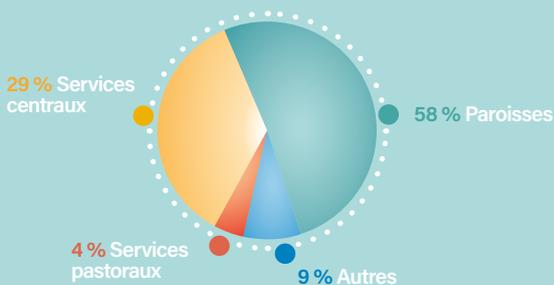
### BARNABÉ : financement des travaux et équipements pastoraux



### CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITÉ (CVS)



## ÉVOLUTION DES REVENUS FINANCIERS ET TRÉSORERIE



La trésorerie générée par les placements financiers s'est élevée à 3,7 M€ en 2019 contre 1,3 M€ l'année précédente, avec un choix de supports très diversifié, privilégiant la qualité et la performance à long terme. Tous les compartiments ont correctement performé en 2019, même si l'on constate bien sûr une érosion des taux d'intérêt affectant en particulier les instruments liés aux taux d'intérêt.

La stratégie de placement privilégie également les actifs dont la gestion respecte les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

La trésorerie est détenue à 58% par les paroisses, 4% par les services pastoraux, le solde par les services centraux et les tiers (congrégations, aumôneries étrangères...).

La trésorerie des paroisses est inégalement répartie, la moitié de paroisses détiennent 82% de la trésorerie. Et 25 d'entre elles ont une trésorerie couvrant moins d'un an de frais de fonctionnement.

### TÉMOIGNAGE

**Bruno Cousin,**  
directeur financier.



« De beaux projets pastoraux dans un contexte économique fragile »

Le diocèse s'inscrit dans une dynamique pastorale forte avec de nombreux projets paroissiaux et diocésains permis par la collecte des ressources qui demeure importante. Mais la baisse des ressources globales, les conséquences de l'incendie de Notre-Dame en 2019, et la crise sanitaire en 2020 soulignent malgré tout, la fragilité de ces ressources.

Diversifier et dynamiser la collecte auprès des fidèles attentifs à la vie de leur Église, poursuivre les efforts d'optimisation des charges dans tous les domaines sont essentiels pour préserver l'avenir. À titre d'exemple, le déploiement du logiciel Gaspard pour le soutien des activités pastorales en paroisse, est emblématique des bénéfices qui peuvent être tirés d'une mutualisation des projets. La solidarité inter-paroissiale doit être également encouragée, les paroisses aux ressources modestes étant naturellement les plus touchées dans cet environnement économique difficile.

Nous pourrions ainsi continuer à assurer notre mission pastorale, développer des projets solidaires à destination des plus faibles et être présent auprès des fidèles dans tout le diocèse.

# L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES

Cette année achevée peut être considérée comme une année de stabilisation alors que 2018 fut une année difficile de baisse générale des dons en raison des réformes fiscales (prélèvement à la source, passage de l'ISF à IFI, augmentation de la CSG). Cependant, au plan national, malgré l'augmentation de 6 % du nombre de foyers imposables, le nombre des foyers ayant déclaré des dons a baissé de 3,9 %, passant de 5,29 M€ en 2017 à 5,01 M€ en 2018. L'incendie de Notre-Dame de Paris a réveillé la générosité des français, de façon exceptionnelle ; la Fondation Notre Dame est destinataire de 43 % des dons reçus (51 M€) et à recevoir.

Ceci n'a pas affecté la collecte du denier à Paris qui s'est redressée de 0,8 % en 2019 par rapport à 2018, malgré la baisse du nombre de donateurs. Le montant collecté s'établit autour de 25 M€ pour environ 52 000 donateurs et un don moyen de 479 €.

De même, le nombre de testateurs potentiels croît régulièrement depuis 2012 (467 en 2019). La quête dominicale dématérialisée est en nette progression, avec près de 40 000 dons par carte bancaire sans contact.

**EN 2019,**

**LE DON MOYEN POUR LE DENIER EST DE 479 €**

Le « panier connecté », désormais bien connu dans plus de 30 paroisses, devrait progressivement se généraliser.

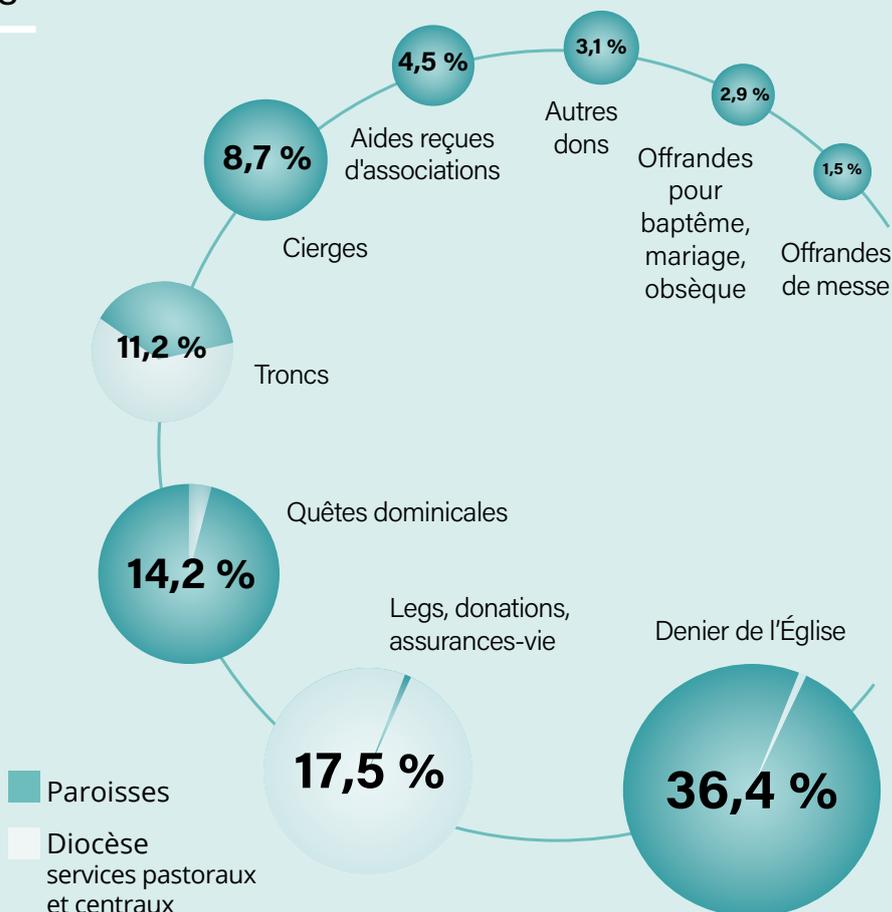
### Le Cercle Saint-Landry

Le Cercle des compagnons de Saint-Landry a été créé en mars 2019 ; il s'agit de rassembler, favoriser, autour de l'archevêque, une meilleure mobilisation de « très grands donateurs » pour des projets missionnaires de soutien aux plus fragiles ou de présence chrétienne dans des lieux en pleine expansion en Île-de-France, là où se joue (un peu) l'avenir de l'action de l'Église. Plus de 625 000 € de dons ont été collectés, dépassant de façon très encourageante le premier objectif de 250 000 €.

## L'ÉVOLUTION 2018-2019 DE LA GÉNÉROSITÉ DES FIDÈLES

Denier de l'Église	25,2 M€	→ 0,8 %
Legs et donations <sup>1</sup>	12,0 M€	↘ -17,8 %
Quêtes	9,8 M€	↘ -3,4 %
Dons et troncs	7,7 M€	↗ +19,6 %
Cierges	6,0 M€	↘ -20,0 %
Autres recettes en provenance des fidèles	2,1 M€	↘ -32,3 %
Aides reçues d'associations	3,1 M€	↘ -10,9 %
Casuel	2,0 M€	↘ -4,3 %
Offrandes de messe	1,1 M€	↘ -2,7 %

<sup>1</sup> : Successions réalisées - uniquement ADP.



## I DENIER ET LIBÉRALITÉS

### Denier de l'Église : dons en hausse, donateurs en baisse.

La collecte du denier 2019 a rattrapé le retard de 2018 affichant +0,8 % à la clôture comptable, à 25 241 K€ collectés en 2019 contre 25 034 K€ en 2018. Malgré le recrutement de nouveaux donateurs cette année, 6 798 donateurs contre 5 872 en 2018 (6015 en 2017), le nombre global de donateurs est à nouveau en baisse de -1 %, soit 52 682 contre 53 264 l'an dernier. Cette lente attrition du fichier de donateurs est le résultat conjugué d'un nombre important de décès (en 2018) et d'une baisse du nombre d'habitants à Paris. La diversification dans la recherche de nouveaux donateurs - fichiers paroissiaux, mailings, réseaux sociaux, internet, bornes et terminaux de paiement électronique in situ - porte des fruits mais doit être relayée par la totalité des paroisses pour tenter d'inverser la tendance.

Le don moyen est de 479 € cette année contre 470 € l'an passé soit une augmentation de 2 %. Le diocèse teste depuis un peu plus d'un an des bornes dédiées au denier, et depuis deux mois des bornes mixtes « denier et cierges » sur quelques paroisses.

70 bornes sont actives dans 43 paroisses. Les premières ont été installées en octobre 2018. Elles ont permis de collecter en 2019 sous la rubrique « denier » 201 K€ et en deux mois de fonctionnement sur novembre et décembre 10 K€ en cierges.

### Legs, donations, assurances-vie : changement fondamental de leur appréciation

90 dossiers nouveaux de libéralités ont été reçus pour un montant de 12,45 M€ en 2019 (contre 82 dossiers pour 14,4 M€ en 2018). La baisse est de 13,5 %, soit 1,95 M€.

Un nouveau règlement comptable abroge celui de 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Il s'applique aux comptes ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'estimation de la valeur des legs reçus, de quelque nature qu'ils soient, sera d'emblée appréciée dès leur réception, c'est-à-dire comptabilisés à l'actif dès leur date d'acceptation par l'Association diocésaine. C'est une évolution profonde et complexe des mécanismes de valorisation qu'il faut dorénavant mettre en œuvre.

## I DÉMATÉRIALISATION DE LA QUÊTE

La carte bancaire grignote chaque année davantage la place du chèque et des espèces ; les banques encourageant la dématérialisation, poussées par la Banque de France. Depuis quatre ans, le diocèse de Paris s'est efforcé de favoriser dans les paroisses une mutation en douceur en s'adaptant au don sans contact de façon créative, tout en respectant les spécificités de la liturgie.

Le carnet de coupons « Donatio » - commande sur internet de coupons papier, - a été testé puis l'application mobile « La Quête » : le détenteur du téléphone donne, en se géolocalisant, à la paroisse de son choix, sans forcément s'y trouver. Mais le geste de l'offrande n'est pas matérialisé.

Avec le panier connecté, solution imaginée par le diocèse de Paris avec une PME grenobloise, en utilisant sa carte bancaire en mode sans contact, il est désormais possible de participer à la quête. Ce système a été lancé pour la première fois dans sa phase expérimentale fin janvier 2018. Aujourd'hui, dans le diocèse de Paris, 34 paroisses proposent le panier connecté, en même temps que le panier traditionnel. Elles ont, grâce à ce moyen, reçu 37 523 dons, représentant 216 268 €. Le don moyen est de 5,76 €.



PANIER CONNECTÉ



**216 268 €**

Montant total collecté



**5,76 €**

Montant moyen des dons



**37 523**

Dons

Aidés par le diocèse de Paris, quatre autres diocèses ont déployé des paniers connectés en 2019.

### L'intérêt ?

Le panier connecté évite la manipulation de la monnaie (comptage, dépôts bancaires fastidieux, fraude éventuelle). Il ne rallonge pas la durée de la quête et cohabite très bien avec le panier traditionnel.

Partout où on a pu sérieusement établir une comparaison fiable, le montant de la quête augmente (entre 5 et 8 %) ou, à tout le moins, compense une éventuelle baisse de la quête traditionnelle. Le panier connecté a reçu un accueil très positif. Son utilisation, simple, respecte les spécificités de la quête dominicale. Après deux années de tests mesurés et progressifs, on peut affirmer que c'est la bonne solution pour les deux à trois ans à venir dans un contexte d'évolutions technologiques massifs et permanents.

# DES DÉPENSES SOUS CONTRÔLE

## Assurer le fonctionnement du diocèse et financer les projets pastoraux

Au sein du diocèse de Paris, les paroisses gèrent les budgets de manière autonome dans le respect des règles canoniques et en suivant les règles des seuils d'engagement de dépenses définis.

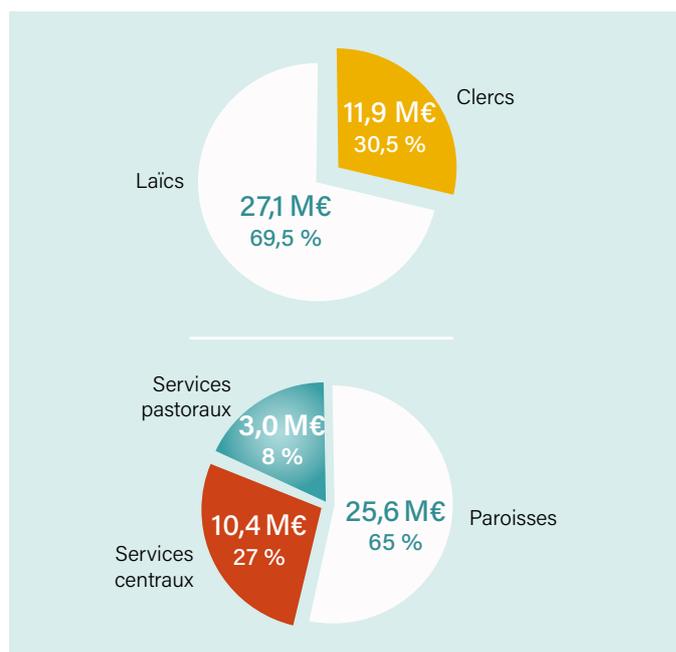
Les paroisses collectent des ressources issues principalement de la générosité des fidèles, le denier, les dons et legs, les quêtes et la vente de cierges. Elles leur permettent de financer leurs charges, notamment le traitement des clercs, les salaires des laïcs employés, les charges de fonctionnement et les frais d'entretien des bâtiments, ainsi que les missions pastorales.

Les paroisses versent également une « participation » permettant de financer le fonctionnement des services diocésains qui :

- Animent les activités pastorales diocésaines (aumônerie des hôpitaux, catéchuménat, vicariat Enfance adolescence, vicariat à la Solidarité...).
- Supportent la curie (les services de l'archevêque, des vicaires généraux, les services centraux).
- Assurent le traitement, l'hébergement et les soins des prêtres âgés (Maison Châteaubriand et l'Ehpad Marie-Thérèse).
- Soutiennent les actions de certaines associations qui rendent un service pastoral d'évangélisation (Alpha, Aïn Karem, Anuncio, Shalom...).
- Participent à la solidarité de la province ecclésiastique de Paris à hauteur de 1,0 M€, sous forme de subventions aux diocèses limitrophes, à l'officialité, aux communautés et prêtres étrangers.
- Contribuent au fonctionnement de l'Église de France pour 1,4 M€ versés à la Conférence des Évêques de France.
- Apportent des conseils et des supports techniques aux paroisses, services pastoraux et autres associations.
- Financent l'activité des services de l'Association diocésaine de Paris : communication, finances, ressources humaines, informatique, juridique, etc.

La « participation » a représenté en moyenne 17,1 % des produits de fonctionnement des paroisses, et le montant collecté a diminué suite à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris qui ne peut plus contribuer temporairement à cette collecte.

## TRAITEMENT DU CLERGÉ ET DE LA RÉMUNÉRATION DES LAÏCS



Principal poste de charges du diocèse (49 %), la rémunération des laïcs et le traitement des clercs s'est élevé à 39,0 M€ en 2019, comparé à 39,5 M€ en 2018 en diminution de 1 %. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des charges sociales pour les laïcs mais aussi par la diminution du nombre de prêtres et de séminaristes. 65 % de ces dépenses se font en paroisse, 27 % dans les services centraux et 8 % pour les services pastoraux.

## LES SUBVENTIONS

Les subventions accordées sont en progression sensible, 7,0 M€ en 2019 comparé à 6,1 M€ en 2018. Plusieurs services pastoraux ont été créés comme le SPI (Service professionnel de l'information) ou le vicariat des Personnes handicapées. Le diocèse soutient également les associations comme :

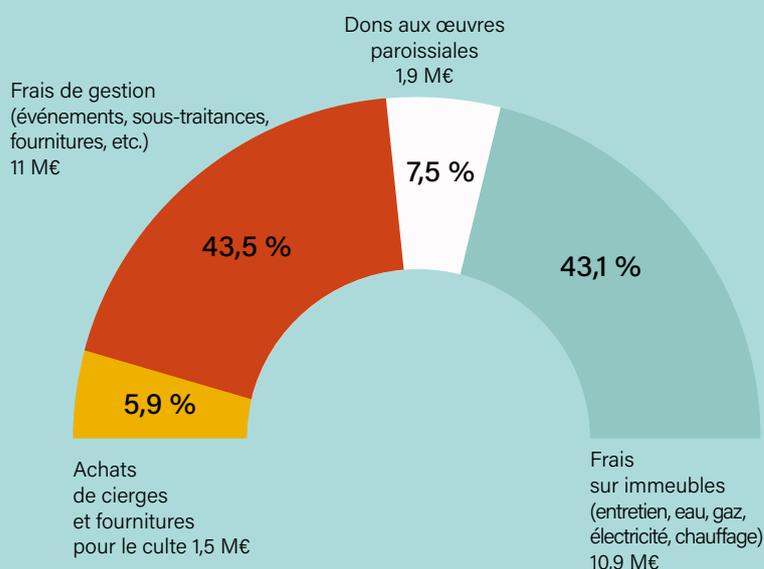
- L'École Cathédrale, et les missions pastorales et d'enseignement des Bernardins.
- L'EHPAD Marie-Thérèse et la Maison Châteaubriand (prêtre âgés).
- La formation permanente des prêtres, le pôle enfance-adolescence, les aumôneries d'étudiants, et Notre-Dame de l'Ouÿe.
- Les diocèses de la Province ecclésiastique de Paris les plus fragiles (Saint-Denis, Évry, Meaux, Créteil et Pontoise).

## LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement sont en augmentation de 11 %, passant de 22,7 M€ en 2018 à 25,3 M€ en 2019 résultant principalement :

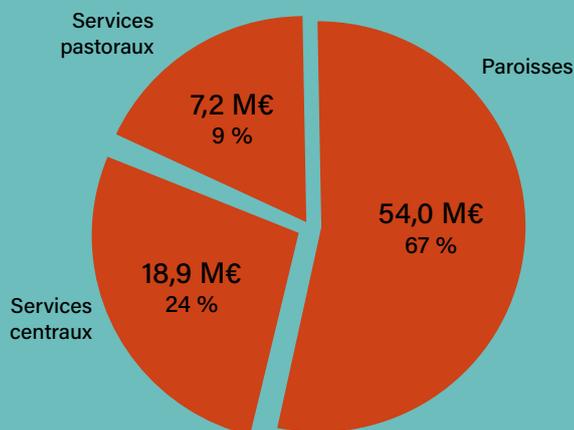
- Du coût du Jubilé du Sacré-Cœur financé par un don de l'œuvre du Vœu National.
- De l'augmentation des charges de sous-traitance sur certains sites (basilique, chantier Notre-Dame pour la décontamination).

Ces augmentations de charges ne sont que partiellement compensées par les économies réalisées sur l'achat de cierges, les ventes ayant sensiblement diminué suite à la fermeture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

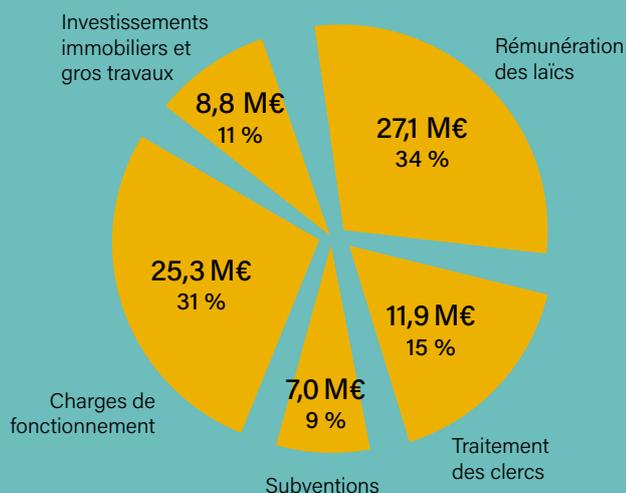


## LES EMPLOIS PAR NATURE ET DESTINATION

### RÉPARTITION PAR DESTINATION



### RÉPARTITION PAR NATURE



## LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET GROS TRAVAUX

Les dépenses de gros travaux et investissements immobiliers sont passés de 10,1 M€ en 2018 à 8,8 M€ en 2019. Les paroisses représentent la plus grosse part (91 %) principalement pour des aménagements, des remises en état et des mises aux normes. Les investissements les plus significatifs cette année ont été réalisés à Saint-Pierre de Montrouge (14<sup>e</sup>) - rénovation du presbytère et éclairage, Sainte-Rosalie (13<sup>e</sup>) - rénovation intérieure de l'église, Saint-François d'Assise (19<sup>e</sup>) - travaux de la crypte, Sacré-Cœur (18<sup>e</sup>) - mobilier, ascenseur, guichet, Saint-Léon (15<sup>e</sup>) - accès PMR, Saint-Jean de-Montmartre (18<sup>e</sup>) - Maison Saint-Jean.

Les principaux emplois du diocèse sont la rémunération des clercs et laïcs (49 % des emplois), suivi des charges de fonctionnement (31 %), des subventions aux associations extérieures au diocèse (9 %), et des dépenses de gros travaux et investissements immobiliers (11 %). Ces emplois s'élèvent à 80,1 M€ en hausse de 2,2 % par rapport à 2018. Ils sont répartis entre paroisses (67 %), services centraux (24 %) et services pastoraux (9 %).

# L'ACTIVITÉ DES RESSOURCES HUMAINES EN 2019



Florence Guéry,  
directeur des ressources humaines.



« Ma formation juridique et mon passage d'un cabinet d'avocats à l'entreprise m'ont appris à répondre au mieux au besoin du « client interne » et à l'accompagner au quotidien, non seulement en mode « pompier qui éteint le feu » mais, à la lumière des retours d'expériences « d'incendies », à devenir force de proposition et à mettre en place des mesures de prévention.

De la même manière, j'ai toujours combattu deux idées reçues sur les services RH et juridique trop souvent perçus comme des « empêcheurs » ou des « bureaux d'enregistrement des problèmes ». J'ai toujours été soucieuse d'avoir une équipe ayant à cœur de ne pas « dire l'état du droit » ou d'expliquer que le projet ne peut pas se faire, mais une équipe d'experts plurielle, « chercheurs » et « trouveurs » de solutions.

C'est l'état d'esprit que j'essaie d'insuffler depuis mon arrivée en juillet 2019, afin d'alléger le quotidien souvent très lourd des curés, présidents d'association et chefs de service, dans la gestion des questions temporelles. »

**UNE ÉQUIPE D'EXPERTS,  
INTERDISCIPLINAIRE ET  
INTERGÉNÉRATIONNELLE,  
AU SERVICE DES ACTIVITÉS  
DIOCÉSAINES !**



## TÉMOIGNAGE

P. Antoine Devienne,  
curé de la paroisse Saint-Louis d'Antin (9<sup>e</sup>).



« Le curé est avant tout un pasteur, et l'expertise et l'expérience lui font souvent défaut pour la gestion matérielle de la paroisse. Avec ses conseils économiques et pastoraux, parfois réduits, il peut s'appuyer sur des services diocésains plus compétents en matière de recrutement de salariés et de bénévoles, de droit social, d'immobilier, d'informatique, de traitements comptables. Ces services de soutien ont également la mémoire et le comparatif de ce qui s'est déjà fait dans d'autres lieux, avec des réussites ou des échecs.

On oublie parfois que les contributions diocésaines des paroisses sont prélevées pour assurer l'existence et la qualité de ces services, et que leur mission est précisément de soutenir les paroisses. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'engager un investissement lourd, qui peut engager profondément la situation matérielle de la paroisse, voire son avenir pastoral et sa raison d'être.

Ainsi, l'été dernier, nous avons refait la couverture internet dans les locaux d'accueil de l'église. Une aide à la décision du service informatique du diocèse nous a permis de trouver une solution autour de 12 000 €, et d'éviter un projet qui, sur cinq ans, aurait coûté 60 000 €.

Prendre l'habitude du conseil me paraît donc très prudent ! »



## **| Assurer la sécurité juridique des activités et des structures diocésaines !**

**Benoît de Peyramont  
Isabelle Pélissier**

**Service juridique et secrétariat des associations et des SCI**

Composé de 6 juristes, salariés et bénévoles, le service juridique a pour mission de conseiller et d'assister les paroisses, les services pastoraux, les associations, et toutes les entités du diocèse pour assurer la sécurité juridique de leurs activités : rédaction de contrats, conseil, gestion des litiges, opérations immobilières.

Au sein du service juridique, le secrétariat juridique est spécialement dédié à la gestion juridique de l'ensemble des structures du diocèse : associations et sociétés civiles immobilières.

Il participe aux réunions des organes sociaux, rédige tous les actes et assure le suivi de toutes les obligations légales relatives à ces structures.

## **| Un accompagnement par le coaching !**

**Bruno de Mauvaisin  
Responsable du coaching**

Depuis 2011, les 3 coachs bénévoles du diocèse ont accompagné 91 personnes : 38 prêtres et 53 salariés des services diocésains et des paroisses.

## **| Recruter et former les salariés !**

**Marie Zeller**

**Service recrutement formation**

En 2019, le service a réalisé 91 recrutements, dont 37 pour les paroisses, 43 pour l'ADP et 11 pour des associations du diocèse, et en particulier pour les nouveaux projets du diocèse : la Maison Bakhita, et le Foyer Jean-Marie Lustiger. 316 personnes, de la Maison diocésaine, des paroisses et autres structures ont participé à 179 formations (essentiellement internes) répondant à des besoins exprimés par les collaborateurs. D'autres salariés ont également suivi des formations externes.

## **| Des bénévoles au service de la mission !**

**Aline Bourginaud**

**Responsable du recrutement des bénévoles et animation**

55 bénévoles ont été recrutés en 2019 pour répondre aux besoins de l'ADP, des fondations des associations, des services pastoraux et des paroisses.

2 journées ont été organisées en juillet aux Missions Étrangères de Paris et en septembre à St-Denis pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent à l'association Diocésaine.

## **| Accompagner les entités du diocèse dans la gestion de leurs salariés !**

**Valentine de Beauregard**

**Service conseil et information sociale - Administration du personnel**

Le service conseil et information sociale apporte soutien et conseil aux curés et aux entités du diocèse dans les différents aspects de la gestion de leurs salariés : rédaction des contrats de travail, organisation de la durée et de l'horaire de travail, application de l'accord d'entreprise et, lorsque nécessaire, aide à la résolution des conflits individuels qui peuvent naître dans le travail.

Au sein du service, une équipe est plus particulièrement dédiée à l'administration du personnel et gère en direct la paie des salariés de 89 paroisses et de 7 associations, soit au total 1 300 bulletins de paie par mois à fin 2019. Elle conseille également 13 paroisses pour la gestion de leur paie.

## **| Assurer la gestion administrative des clercs !**

**Anne de Castellan**

**Service administration du clergé**

Le service administration et traitement du clergé est en charge de la gestion administrative des 520 prêtres incardinés à Paris et prêtres étudiants étrangers, et d'environ 100 séminaristes. Ceci concerne essentiellement le traitement mensuel, l'affiliation à la CAVIMAC, les déclarations fiscales, les dossiers de retraite...

# LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE DU DIOCÈSE

**Can. 494 - § 1. Dans chaque diocèse, l'Évêque, après avoir entendu le collège des consultants et le conseil pour les affaires économiques, nommera un économiste vraiment compétent dans le domaine économique et remarquable par sa probité.**

**§ 3. Selon les directives définies par le conseil pour les affaires économiques, il revient à l'économiste d'administrer les biens du diocèse.**

**§ 4. À la fin de l'année, l'économiste doit rendre compte des recettes et des dépenses au conseil pour les affaires économiques.**

## La gestion des moyens au service de la pastorale

L'institution de l'économiste diocésain est ancienne puisqu'elle remonte au concile de Chalcédoine (431). Appelé aussi directeur général pour les affaires économiques, il est nommé pour cinq ans. Il engage les dépenses du diocèse et rend annuellement compte de sa gestion au conseil pour les affaires économiques.

Le diocèse de Paris, qui accorde une grande autonomie économique aux paroisses, impose à l'économiste une vigilance particulière : il doit aussi répondre des dépenses engagées par les paroisses, personnes canoniques responsables des sommes reçues des fidèles. Cette vigilance est aussi justifiée par l'unicité de comptabilité : les comptes des paroisses sont légalement intégrés à ceux de l'association diocésaine, seule personne juridique de l'ordre civil.

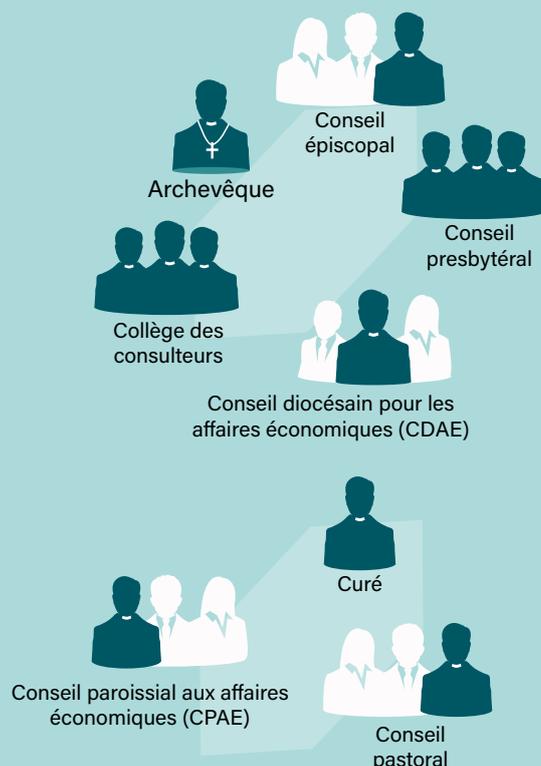
Pour remplir sa mission couvrant des domaines très divers, l'économiste diocésain est assisté de services spécialisés dans les ressources humaines, le développement immobilier, la finance, la collecte des ressources financières, les travaux. Ces services temporels assurent une mission de conseil et de contrôle sous l'autorité de l'économiste diocésain. Ils proposent des services communs offerts aux paroisses pour



dégager les curés de contraintes administratives techniquement très exigeantes : gestion des outils de collecte du denier, paie des salariés...

Institution propre au diocèse de Paris, les délégués en paroisse accompagnent les paroisses dans leurs affaires économiques. Ils facilitent la relation des paroisses avec les services du diocèse et garantissent un bon niveau de communication entre le diocèse et les paroisses.

Si l'économiste rend compte de sa gestion au conseil diocésain pour les affaires économiques, il prépare aussi les consultations que l'archevêque doit faire des différentes instances diocésaines (CDAE, Collège des Consultants).



# REPÈRES CLÉS

## SUR LA FONDATION NOTRE DAME

### I LE PROGRAMME ENTRAIDE SOLIDARITÉ ET JEUNESSE

La Fondation Notre Dame (FND), par son programme Entraide-solidarité & Jeunesse, apporte un soutien aux associations enracinées dans les paroisses du diocèse de Paris, comme à d'autres d'inspiration chrétienne. Elle rapproche ainsi des porteurs de projets et des donateurs dans une démarche commune. Par conséquent, elle n'agit pas directement mais à travers des associations, au nombre d'une centaine chaque année.

La FND établit une relation sur mesure avec chacune des associations. Elle leur apporte une aide à la conception de leur projet, avec une attention particulière à leur gouvernance tout en restant vigilant sur le respect de la législation (droit du travail, hygiène et sécurité).

Elle s'efforce d'être présente dans tous les bons moments : les inaugurations, les événements festifs, comme dans les moments plus difficiles (départs, tensions, crises internes...) inhérentes à la vie de toute organisation s'occupant de personnes fragiles.

L'année 2019 a été marquée par le nombre croissant de demandes de subventions pour des projets à destination des personnes handicapées.



#### Le fonds d'urgence pour des mains toujours ouvertes

Depuis 2009, le fonds d'urgence « Mains Ouvertes », permet d'apporter, dans un délai de cinq jours, un soutien financier à une personne ou à une famille, accompagnée par une association. C'est un « coup de pouce », non renouvelable, qui peut aller de 100 € à 3000 € pour éviter que le bénéficiaire ne bascule dans de trop grandes difficultés. Le versement est fait à l'association accompagnatrice au bénéfice exclusif de la personne.

En 2019, le fonds d'urgence a apporté 36 aides pour 49 000 €.

**EN 2019,**  
**213 PROJETS**  
**PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS**  
**116 000 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS**  
**113 ASSOCIATIONS.**

*Répartition moyenne des soutiens dans les trois secteurs d'intervention de la FND : 52 % solidarité, 35 % éducation, 13 % culture.*

### I PRÉCARITÉ - HANDICAP - FAMILLES PAUVRES



Pour les personnes de la rue, des actions tout au long de l'année. Par exemple, chaque vendredi, des bénévoles accueillent entre 40 et 70 personnes en grande précarité dans la crypte de Saint-Jean de Montmartre (18<sup>e</sup>) : accueil personnalisé, convivialité et écoute dans des locaux vastes, chauffés. Cette activité existe depuis trente ans !



Pour les personnes en situation de handicap. Un seul exemple, qui fut un grand événement pour 64 d'entre elles, parties pour la première fois en voyage à l'étranger. Le soutien de la FND a été décisif pour le permettre. Le budget est étudié avec soin et la situation des personnes aussi.



Pour les enfants et adolescents, le nombre de patronages aidés pour le financement de séjours est constant : 59 séjours dont 23 en été. L'objectif est de permettre aux enfants de familles très démunies de s'éloigner de leur quartier et des influences négatives pour leur croissance. La formule est classique et le résultat toujours probant. On ne revient jamais le même quand on a quitté au moins une fois dans l'année la grisaille de sa rue.



**492 PRÊTRES**

INCARDINÉS À PARIS

**126 DIACRES**

PERMANENTS RÉSIDANT À PARIS

**96 SÉMINARISTES**

DANS LES MAISONS DU SÉMINAIRE DE PARIS

- TOUS DIOCÈSES CONFONDUS, MAISON SAINT-AUGUSTIN COMPRISE -

**DONT 67 SÉMINARISTES**

EN FORMATION POUR LE DIOCÈSE DE PARIS

- À PARIS, ROME, BRUXELLES..., MAISON SAINT-AUGUSTIN COMPRISE -

LE CLERGÉ SÉCULIER

**473 PRÊTRES**

MEMBRES D'INSTITUTS RELIGIEUX

**179 RELIGIEUX**

NON PRÊTRES

**1 351 RELIGIEUSES**

LE CLERGÉ SÉCULIER

**2 885 CATÉCHISTES**

EN PAROISSES ET EN AUMÔNERIES

**2 984 ÉTUDIANTS**

À L'ÉCOLE CATHÉDRALE EN 2018-2019

**5 518 BAPTÊMES**

(ADULTES ET ENFANTS)

**412 MARIAGES**

CÉLÉBRÉS À PARIS

**2 638 MARIAGES**

PRÉPARÉS DANS LES PAROISSES DE PARIS,  
CÉLÉBRÉS EN PROVINCE OU À L'ÉTRANGER

#### Rédaction

Priscillia de Selve, Isabelle Demangeat, Laurence Faure, Philippe de Cuverville,  
Bruno Cousin, Martin Verdon, Christophe Rousselot, Maurice Bouchet, Florence Guéry

#### Conception et réalisation

Quitterie de Font-Réaulx,  
Icônes p.22 : © Phạm Thanh Lộc, © Marco Di Norcia

#### Crédits photographiques

© Ilnur Kalimullin, © Jack Tribeca, © Yannick Boschat, © Do Thung-Hieu, © Céline Macron,  
© Michel Pourny, © Marie-Christine Bertin, © Philippe Leone, © Notre-Dame de l'Ouye,  
© Andrea Sunderland, © Nathan Anderson, © Shane Rounce, © Wolf Zimmermann

Ce document vous est présenté par l'Église catholique à Paris.  
Si vous souhaitez disposer d'exemplaires supplémentaires,  
vous pouvez appeler le 01 78 91 92 65. Une version pdf est aussi disponible sur le site.

